

## 2020\_CT2\_209

**OBJET : Ressources - Finances - Budget principal - Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision de l'opération d'investissement Aix contournement Les Milles et de son affectation**

---

Le 16 novembre 2020, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 10 novembre 2020, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BONFILLON Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BURLE Christian – CHAUVIN Pascal – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – FERNANDEZ Stéphanie – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GRUVEL Jean-Christophe – HUBERT Claudie – JOISSAINS Sophie – LANGUILLE Vincent – MERCIER Arnaud – PELLENC Roger – PENA Marc – POUSSARDIN Fabrice – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à VINCENT Jean-Louis – BIANCO Kayané donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à GARCIN Eric – CESARI Martine donne pouvoir à FREGEAC Olivier – CIOT Jean-David donne pouvoir à POUSSARDIN Fabrice – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent donne pouvoir à LANGUILLE Vincent – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GRANIER Hervé donne pouvoir à GOMEZ André – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – KLEIN Philippe donne pouvoir à CHAUVIN Pascal – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc – PAOLI Stéphane donne pouvoir à TAULAN Francis – PETEL Anne-Laurence donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CHARRIN Philippe – DI CARO Sylvaine – FILIPPI Claude – GUINIERI Frédéric – MARTIN Régis – SANNA Valérie

**Secrétaire de séance** : LANGUILLE Vincent

**Monsieur Jacky GERARD** donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201116-2020_CT2_209- DE Date de télétransmission : 24/11/2020 Date de réception préfecture : 24/11/2020
---

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Ressources  
Finances**

■ Séance du 16 novembre 2020

**02\_1\_01**

■ **Budget principal - Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision de l'opération d'investissement Aix contournement Les Milles et de son affectation**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### Transports, Mobilité durable

#### ■ Séance du 17 décembre 2020

16317

#### ■ Budget principal - Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision de l'opération d'investissement Aix contournement Les Milles et de son affectation

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

L'opération initiale Aix contournement Les Milles ne prévoyait que le coût des travaux, il s'avère aujourd'hui nécessaire d'y intégrer le coût d'achat des terrains.

Ces acquisitions de terrains sont nécessaires pour la réalisation du contournement et relèvent de la compétence de la métropole.

Ces derniers sont évalués par les domaines à 12 M€HT.

Par ailleurs, à l'issue de la concertation publique, il est proposé d'apporter des modifications au projet afin d'améliorer le cadre de vie des riverains. Ces surcoûts sont évalués à environ 1,5 M€ H.T.

Pour rappel l'opération consistant en la réalisation d'un contournement des Milles comprend la réalisation d'ouvrages ferroviaires et routiers sur la section Sud et d'ouvrages hydrauliques sur la section Nord.

L'opération d'investissement Aix contournement Les Milles d'un montant initial de 27 M€ T.T.C. doit être augmentée de + 14 M€ T.T.C, et ainsi porter le montant total de l'opération à 41 M€ T.T.C.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20201116-2020\_CT2\_209-  
DE  
Date de télétransmission : 24/11/2020  
Date de réception préfecture : 24/11/2020

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La délibération n° HN040-173/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant intégration de la situation au 31 décembre 2015 des autorisations de programme et d'engagement dans la gestion de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant de 14 000 000 € T.T.C. de l'opération d'investissement DI5523AP Aix contournement Les Milles.
- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de + 14 000 000 € T.T.C. de l'opération d'investissement DI5523AP Aix contournement Les Milles.
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

**Délibère**

**Article 1 :**

Sont approuvées la révision et l'affectation de l'opération d'investissement DI5523AP Aix contournement Les Milles pour un montant + 14 000 000 € T.T.C

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le budget de l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération affectée qui s'établit comme suit :

**DI5523AP Aix contournement Les Milles**

**Montant initial de l'AP : 27 000 000 € T.T.C. Révision de l'AP : + 14 000 000 € T.T.C**

**Montant final de l'AP : 41 000 000 € T.T.C**

Déjà financé : 143 979.82 € T.T.C

CP 2020 (BS compris) : 470 000 € T.T.C.

CP 2022 : 4 000 000 € T.T.C.

CP 2024 : 6 000 000 € T.T.C

CP non ventilés : 17 886 020.18 € T.T.C

CP 2021 : 500 000 € T.T.C

CP 2023 : 6 000 000 € T.T.C

CP 2025 : 6 000 000 € T.T.C

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

**OBJET : Ressources - Finances - Budget principal - Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision de l'opération d'investissement Aix contournement Les Milles et de son affectation**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	52
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27
Pour	52
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le 13 NOV. 2020

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20201116-2020\_CT2\_209-  
DE  
Date de télétransmission : 24/11/2020  
Date de réception préfecture : 24/11/2020